

COMMUNE DE SARDENT

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2025/20

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/06/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 10

Étaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, ANGELINI Patricia, Fanny CADILLON- LAPORTE, TERRACOL Sandra, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, David CHASSAGNE, Jérôme CANDORET, Christian GAUTHIER

Étaient absents et excusés : Mmes THELIOL Angélique, Christelle BAUMET, Ms Régis GUYONNET, Pascal LESOUPLE

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

Objet : Demande de l'association ARTI-SHOWS 2 d'une subvention pour 2025

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'association ARTI-SHOWS 2 pour 2025. Il sollicite une contribution de 1 200€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'octroyer une subvention d'un montant de 700€ pour 2025,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 07/07/2025

Publié, le 08/07/2025

Transmis, le 08/07/2025

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

